



N° 62F0014MIB au catalogue

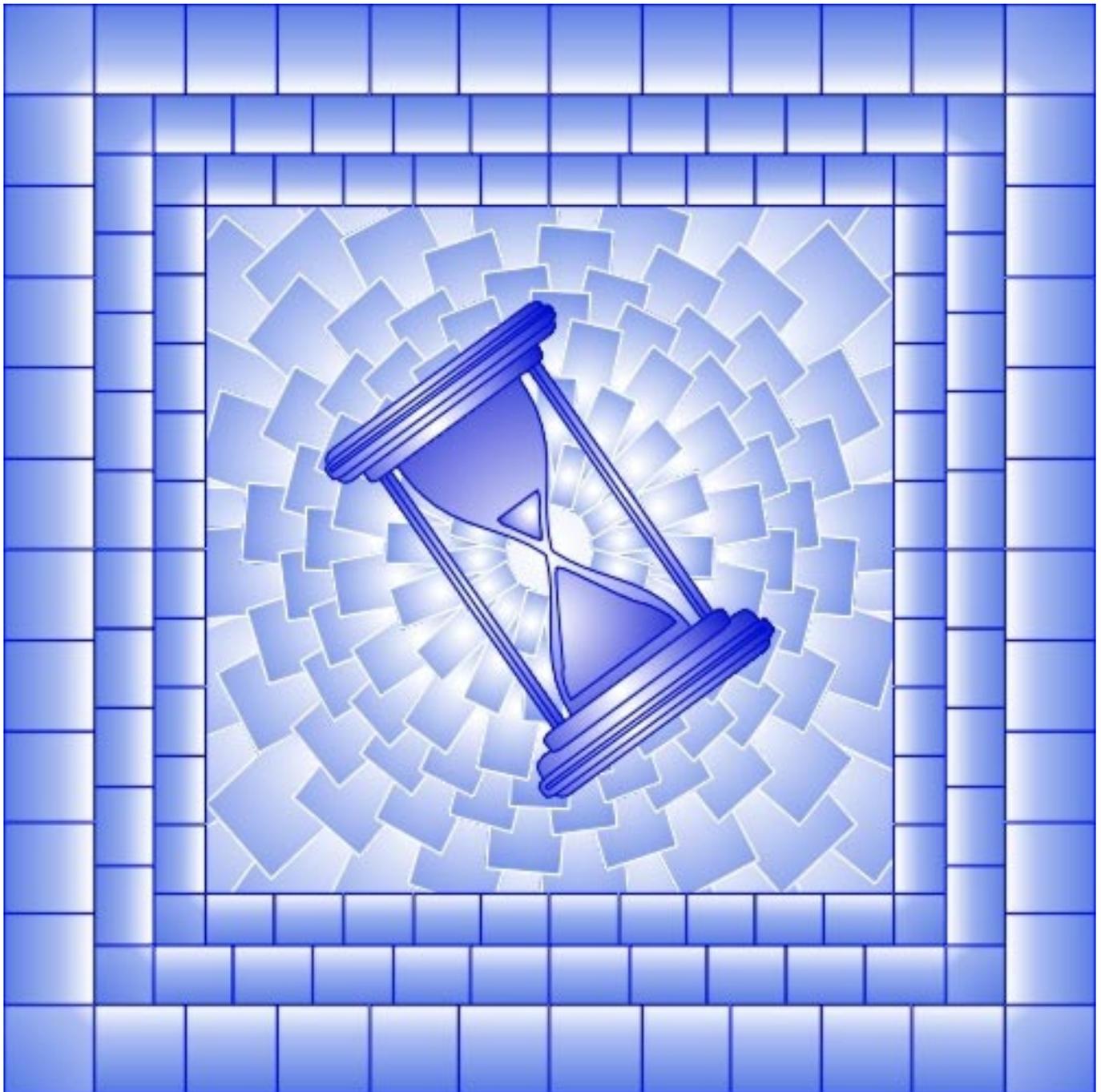
Série analytique

Division des prix

*Étude comparative d'indices de prix à la consommation (IPC)
analytiques pour différents sous-groupes de la population de référence*

Par Nathalie Taktek

N° 13



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

***Étude comparative d'indices de prix à la consommation (IPC) analytiques pour
différents sous-groupes de la population de référence***

*Par Nathalie Taktek
Division des prix, Statistique Canada*

***N° 62F0014MPB au catalogue, Série n° 13
ISBN : 0-660-60557-0
ISSN: 1206-2677***

13-D6, Immeuble Jean-Talon, Ottawa, K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-2848

Téléphone : (613) 951-9495

*Courrier électronique : **taktnat@statcan.ca***

Ce document est disponible à www.statcan.ca/francais/freepub/62F0014MIB/free_f.htm

Juin 1998

*Toutes les opinions émises par l'auteur de ce cahier ne reflètent pas nécessairement celles de la
Division des prix ou de Statistique Canada.*

Préface

La Division des prix a débuté la publication de la Série analytique en décembre 1996 afin de partager avec le public ses travaux de recherche sur les indices de prix entrepris par ses employés, et parfois par d'autres personnes à l'intérieur ou à l'extérieur de Statistique Canada.

Tous les travaux sont examinés par un groupe de spécialistes de Statistique Canada ou par des spécialistes externes. Les opinions émises par les auteurs de ces documents ne reflètent pas nécessairement celles de la Division des prix ou de Statistique Canada.

Les séries analytiques ont pour but de propager les connaissances et stimuler la discussion. Prière de faire parvenir toutes questions ou commentaires sur n'importe quel aspect de ces documents à Louis Marc Ducharme, directeur (courrier Internet : ducharl@statcan.ca; téléphone : 613-951-0688) ou à Robin Lowe, chef, Contrôle de la qualité (courrier Internet : lowerob@statcan.ca; téléphone : 613-951-9495), Division des prix, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Résumé

La population de référence de l'indice des prix à la consommation (IPC) est représentée, depuis la mise à jour du panier de biens et services de 1992, par les familles et personnes seules vivant dans des ménages privés, urbains ou ruraux. L'IPC officiel est une mesure du taux de variation moyen dans le temps du coût d'achat d'un panier fixe de biens et services achetés par les consommateurs canadiens.

Étant donné l'étendue de la population cible de l'IPC, on a reproché à cette mesure de négliger les expériences inflationnistes de certains groupes socio-démographiques. La présente étude s'intéresse à cette question pour trois sous-groupes de la population de référence de l'IPC. Elle est une prolongation des recherches antérieures sur le sujet réalisées à Statistique Canada.

Dans le présent document, les indices analytiques de prix à la consommation des sous-groupes sont comparés à l'indice analytique pour l'ensemble de la population de référence, au niveau géographique national.

Les conclusions s'inscrivent dans la même lignée que celles des études précédentes de Statistique Canada portant sur des sous-groupes de la population de référence de l'IPC. Ces études ont toujours conclu qu'un indice des prix à la consommation établi pour un sous-groupe quelconque, ne diffère pas sensiblement de l'indice pour l'ensemble de la population de référence.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1.0 Introduction	1
2.0 Méthodologie et sources des données	2
2.1 Définition de la population de référence	2
2.2 Définition des seuils de faible revenu	3
2.3 Définition de la population des sous-groupes	4
2.4 Taille des échantillons	5
3.0 Les groupes particuliers sont-ils différents de la population de référence	5
3.1 Analyse comparative des IPC analytiques	5
3.2 Les pondérations des indices analytiques	8
4.0 Conclusion	11

Graphique

Graphique 1 : Indices d'ensemble pour la population de référence, les ménages à faible revenu, les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées pour le Canada, indices non enchaînés 1993-1997, panier et prix de 1992, (1992=100)	3
---	----------

Tableaux

Tableau 1 : Seuils de faible revenu des unités familiales (base de 1992)	3
Tableau 2 : Indices analytiques d'ensemble pour la population de référence, les ménages à faible revenu, les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées pour le Canada, indices non enchaînés 1993-1997, panier et prix de 1992, (1992=100)	7
Tableau 3 : Analyse comparative des dépenses moyennes totales et de la distribution des dépenses pour les huit composantes principales de l'IPC, la population de référence, les ménages à faible revenu, les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées, le panier et les prix de 1992	9
Bibliographie	12

Annexes

Tableau A : Indices d'ensemble et pour les huit composantes principales de l'IPC : population de référence, ménages à faible revenu, personnes âgées à faible revenu et personnes âgées, Canada, indices non enchaînés 1993-1997, panier et prix de 1992, (1992=100)	14
Tableau B : Ajustement des dépenses par les changements de prix relatifs	17
Tableau C : Distribution des dépenses de l'indice des prix à la consommation pour le Canada : IPC pour la population de référence (officiel), les ménages à faible revenu, les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées, en prix de 1992	18

1.0 Introduction

Statistique Canada publie régulièrement un indice des prix à la consommation (IPC) dont la population de référence est représentée, depuis la mise à jour du panier de biens et services de 1992, par les familles et personnes seules vivant dans des ménages privés, urbains ou ruraux. L'IPC officiel¹ est une mesure du taux de variation *moyen* dans le temps du coût d'achat d'un *panier fixe* de biens et services achetés par les consommateurs canadiens.

Certains groupes de la population ne perçoivent pas que l'IPC officiel reflète leur expérience personnelle quant aux changements de prix dont ils doivent tenir compte pour maintenir leur niveau de vie constant. La présente étude est une prolongation des recherches antérieures réalisées à Statistique Canada. Elle s'intéresse à des groupes particuliers de la population visée par l'indice des prix à la consommation.

En 1978, Statistique Canada a publié des indices trimestriels concernant les familles à faible revenu, pour la période s'étalant de juin 1973 à juin 1977. Deux ans plus tard, Statistique Canada a introduit un indice *mensuel* pour les familles et les personnes seules à faible revenu². Cet indice qui englobe les personnes seules au même titre que l'IPC officiel avec des seuils de faible revenu a été publié annuellement pour la période s'échelonnant de septembre 1978 à décembre 1988. En 1986, un indice des prix à la consommation pour les personnes âgées à faible revenu a été ajouté à celui des familles et personnes seules à faible revenu.

Dans le présent document, les indices analytiques de prix à la consommation des sous-groupes des ménages à faible revenu et des personnes âgées à faible revenu sont présentés annuellement de 1993 à 1996, à l'égard du panier et des prix de 1992, sur la base temporelle de l'année 1992 (1992=100). Un troisième sous-groupe est également joint à l'analyse, et il s'intéresse aux personnes âgées. Ces indices de groupes particuliers sont confrontés à l'indice analytique de la population de référence calculé, dans le cadre de cette étude, au niveau géographique national.

Les conclusions de la présente étude sont comparables à celles des études précédentes de Statistique Canada portant sur des sous-groupes de la population de référence de l'IPC. Ces études ont toujours démontré qu'un indice des prix à la consommation établi pour un sous-groupe quelconque de la population de référence, ne diffère pas sensiblement de l'indice de cette dernière.

¹ L'expression «IPC officiel» ne signifie pas que les autres IPC produits par Statistique Canada ne sont pas officiels; elle désigne tout simplement l'IPC s'appliquant à l'ensemble des familles et personnes seules qui vivent dans des ménages privés, urbains ou ruraux.

² Statistique Canada (1980 à 1989), «Un indice des prix à la consommation pour les familles et les personnes seules à faible revenu», **Prix à la consommation et indices des prix**, n° 62-010 au catalogue, supplément au numéro de janvier-mars, Ottawa.

2.0 Méthodologie et sources des données

Les indices analytiques des prix à la consommation pour les personnes âgées, les personnes âgées à faible revenu et les ménages à faible revenu sont construits avec la même méthodologie que celle de l'indice de la population de référence afin d'être comparables³. Chacun des indices des groupes particuliers est bâti à l'aide d'un ensemble de pondérations de dépenses correspondant à un panier différent, mais tiré de la même période de référence, en l'occurrence, 1992. Les indices mensuels produits sont des moyennes pondérées des indices de prix des 182 classes de base de la classification des produits et services de 1992⁴. Les indices annuels sont calculés comme des moyennes arithmétiques simples des 12 indices mensuels de janvier à décembre. Les séries de prix utilisées pour les sous-groupes sont basées sur les données nationales recueillies pour l'IPC. Ces séries de prix tiennent compte de la répartition régionale de la population de référence de l'IPC officiel mais pas forcément de celle des groupes particuliers.

Les pondérations sont calculées sur la base de dépenses tirées de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF)⁵ et l'Enquête sur les dépenses alimentaires des familles (EDA)⁶. Ces dépenses sont sélectionnées au titre des composantes de l'IPC officiel. Le champ d'observation de la population de référence comprend les ménages canadiens privés, urbains ou ruraux composés de familles ou de personnes vivant seules. Les groupes particuliers, tels que les familles à faible revenu, les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées constituent des sous-groupes de la population de référence. Ces groupes couvrent donc le même champ d'observation que la population de référence tout en respectant la définition propre de leur population respective.

2.1 Définition de la population de référence

Pour les paniers de 1982 et de 1986, la population de référence de l'IPC officiel, c'est-à-dire la population représentée par l'indice des prix à la consommation, couvre les familles et les individus vivant dans des villes de 30 000 habitants ou plus, de même que les villes de Whitehorse et de Yellowknife. Avec l'introduction du panier de 1992, la population de référence est élargie aux familles et personnes seules vivant dans des ménages privés, urbains ou ruraux.

³ La description des méthodes de calcul de l'IPC est présentée dans le *Document de référence de l'indice des prix à la consommation : Mise à jour fondée sur les dépenses de 1992*, n° 62-553 au catalogue, Statistique Canada, juillet 1995.

⁴ L'IPC est structuré en huit composantes principales, elles-mêmes réparties en 182 classes de base. La classe de base représente le niveau le plus désagrégé pour lequel un indice est calculé alors que l'indice d'ensemble lui, constitue le niveau le plus haut.

⁵ Statistique Canada (1994), *Dépenses des familles au Canada en 1992*, n° 62-555 au catalogue, Ottawa, p. 201.

⁶ Statistique Canada (1994), *Dépenses alimentaires des familles au Canada en 1992*, n° 62-554 au catalogue, Ottawa, p. 113.

2.2 Définition des seuils de faible revenu⁷

Les seuils de faible revenu servent à distinguer les unités familiales qui sont à «faible revenu» des «autres» groupes de revenu. Une unité familiale est considérée à faible revenu lorsque son revenu est inférieur à la valeur du seuil correspondant à la taille de son unité familiale et à la taille de sa région de résidence (tableau 1). Toute famille ayant un revenu égal ou supérieur au seuil de faible revenu est considérée appartenir à la catégorie «autre».

Tableau 1 : Seuils de faible revenu des unités familiales (base de 1992)

Taille de la région de résidence					
	Régions urbaines				Régions rurales
Taille de l'unité familiale	500 000 habitants ou plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Moins de 30 000 habitants	
Dollars (\$)					
1 personne	16 186	13 883	13 787	12 829	11 186
2 personnes	20 233	17 354	17 234	16 036	13 982
3 personnes	25 163	21 583	21 433	19 943	17 390
4 personnes	30 460	26 126	25 945	24 142	21 050
5 personnes	34 049	29 205	29 002	26 986	23 531
6 personnes	37 638	32 284	32 059	29 830	26 012
7 personnes ou plus	41 227	35 363	35 116	32 674	28 493

Source : Statistique Canada (1997), *Seuils de faible revenu (SFR)*, n° 13-551-XPB au catalogue, Ottawa, p. 23.

Les seuils de faible revenu établis par Statistique Canada s'appliquent aux familles économiques et aux personnes seules. Une famille économique est définie comme étant un groupe de personnes apparentées par le sang, par alliance ou par adoption et qui partageaient le même logement au moment de l'enquête. Par contre, une personne seule est une personne qui vit seule ou dans un ménage sans avoir de lien de parenté avec d'autres membres du ménage.

Statistique Canada ne produit pas de seuil de faible revenu propre à chacun des sous-groupes visés par cette étude. Par conséquent, chaque sous-groupe utilise les spécifications des seuils de faible revenu en conjonction de ses propres caractéristiques.

⁷ Statistique Canada (1997), *Seuils de faible revenu (SFR)*, n° 13-551-XPB au catalogue, Ottawa, p. 23.

Les seuils de faible revenu sont établis également à partir des données de l'Enquête sur les dépenses des familles. Sur la base de ces données, la proportion globale du revenu avant taxe, consacrée aux dépenses moyennes des familles canadiennes au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement, est calculée. Les seuils de faible revenu de l'année de base sont établis à partir des familles qui consacrent 20 points de pourcentage de plus que ce que dépense en moyenne l'ensemble des familles canadiennes au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement.

2.3 Définition de la population des sous-groupes

2.3.1 Les ménages à faible revenu

Les ménages à faible revenu pour les besoins de cette étude sont ceux ou celles qui vivent dans des ménages privés, urbains ou ruraux, et comprennent les ménages⁸ formés d'une ou de plusieurs personnes dont le total des revenus est inférieur au seuil de faible revenu établi par Statistique Canada. Les seuils de faible revenu varient en fonction de la taille du ménage et la taille de la région de résidence.

2.3.2 Les personnes âgées à faible revenu

Aux fins de la présente étude, les personnes âgées à faible revenu sont celles qui vivent dans des ménages privés, urbains ou ruraux, et comprennent : 1) les ménages formés uniquement d'un couple marié⁹ dont la personne de référence¹⁰ est âgée d'au moins 65 ans et dont le total des revenus est inférieur au seuil de faible revenu établi par Statistique Canada pour une famille de deux personnes; et 2) les ménages d'une personne seule¹¹ âgée d'au moins 65 ans et dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu d'une personne.

2.3.3 Les personnes âgées

Dans le cadre de la présente étude, les personnes âgées sont celles qui vivent dans des ménages privés, urbains ou ruraux, et comprennent : 1) les ménages composés uniquement d'un couple marié dont la personne de référence est âgée d'au moins 65 ans; et 2) les personnes seules âgées d'au moins 65 ans.

⁸ *Un ménage est une personne ou un groupe de personnes occupant un logement. Le nombre de ménages est par conséquent égal au nombre de logements occupés.*

⁹ *Les couples mariés comprennent les couples qui ont déclaré être mariés au 31 décembre de l'année d'enquête.*

¹⁰ *La personne de référence est la personne désignée comme étant le principal soutien financier du ménage.*

¹¹ *Une personne seule est une personne financièrement autonome qui vit seule.*

2.4 Taille des échantillons

L'échantillon de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992 compte 10 461 ménages¹². Les sous-échantillons des ménages à faible revenu, des personnes âgées à faible revenu et des personnes âgées représentent 2 194 (21%), 605 (6%) et 1 958 (19%) ménages, respectivement. Le pourcentage entre parenthèses donne la proportion relative des sous-échantillons par rapport à l'échantillon de l'enquête.

La taille de ces sous-échantillons est trop petite pour couvrir les mêmes strates géographiques que celles de l'IPC officiel. Par conséquent, le calcul des pondérations de chacun des indices analytiques y compris l'indice analytique de la population de référence, est réalisé au niveau national uniquement. Bien que l'échantillon des personnes âgées à faible revenu ne représente que 605 unités de dépenses, sa taille reste comparable à celles des échantillons formés dans le cas des provinces pour lesquelles un IPC officiel est régulièrement publié. En effet, pour 1992, le plus petit des échantillons des provinces est formé d'aussi peu que 225 ménages.

Il faut garder à l'esprit que lorsque le nombre de ménages utilisés pour déterminer les pondérations d'un groupe particulier est relativement petit, les pondérations utilisées pour la construction de l'IPC de ce groupe particulier ont alors une erreur d'échantillonnage plus importante que celles fondées sur un plus grand échantillon. Toutefois, dans le cas de l'indice des prix à la consommation, les erreurs provenant des pondérations constituent une source moins importante de biais que celles provenant de la cueillette des prix¹³.

3.0 Les groupes particuliers sont-ils différents de la population de référence?

3.1 Analyse comparative des IPC analytiques

Les mouvements des indices produits pour les groupes particuliers (ménages à faible revenu, personnes âgées à faible revenu et personnes âgées) peuvent être comparés à ceux de l'indice de la population de référence puisqu'ils sont construits comme des sous-indices de ce dernier. Les dissemblances potentielles entre les indices d'ensemble des groupes particuliers et l'indice d'ensemble de la population de référence, ne devraient provenir uniquement que des différents jeux de pondérations établis au niveau des classes de base; le processus d'agrégation pour chacun des indices demeurant le même et les prix relatifs appliqués aux pondérations étant ceux recueillis pour la population de référence. La confrontation des indices permet de relever les écarts qui les affectent durant la période étudiée. Le tableau 2 présente les quatre indices construits sur la base temporelle de 1992 (1992=100). Il s'agit d'indices non enchaînés calculés en fonction du panier de 1992. Pour les années 1992, 1993 et 1994, ces indices diffèrent de ceux des publications de Statistique Canada qui utilisent les pondérations du panier de 1986. Ce n'est qu'à partir de janvier 1995 que les IPC publiés incorporent les pondérations du panier de 1992.

¹² Pour une description de la méthodologie de l'enquête, voir Statistique Canada (1994), *Dépenses des familles au Canada en 1992*, n° 62-555 au catalogue, Ottawa, p. 201.

¹³ Turvey, Ralph (1989), «Consumer price indices», *International Labour Office, Genève*, p. 114.

Le tableau 2 permet de constater que la différence d'évolution entre les quatre indices d'ensemble de 1993 à avril 1997 est sous les deux points de pourcentage. Au cours de cette période, les indices des ménages à faible revenu, des personnes âgées à faible revenu et des personnes âgées ont augmenté de 7,4%, de 7,9% et de 8,7%, respectivement. Quant à l'indice de la population de référence, il s'est accru de 7,9%. Tout au long de 1993, les mouvements des quatre indices ont enregistré un taux de progression très similaire de telle sorte que le tracé de leurs évolutions, sur le graphique 1, tend à se confondre. À partir de 1994, les mouvements des quatre indices ralentissent et se dissocient tout en suivant toute la même tendance. Cette évolution est en majorité imputable à la réduction des taxes sur les cigarettes, masquant ainsi en bonne partie la hausse généralisée des prix. La dissociation elle-même des indices est attribuable aux différences de poids pour chacun des groupes relativement à la composante principale «Boissons alcoolisées et produits du tabac». Les ménages à faible revenu, suivi de la population de référence ayant les poids les plus importants à ce titre, voient leur indice d'ensemble ralentir de façon plus prononcée que les deux autres groupes.

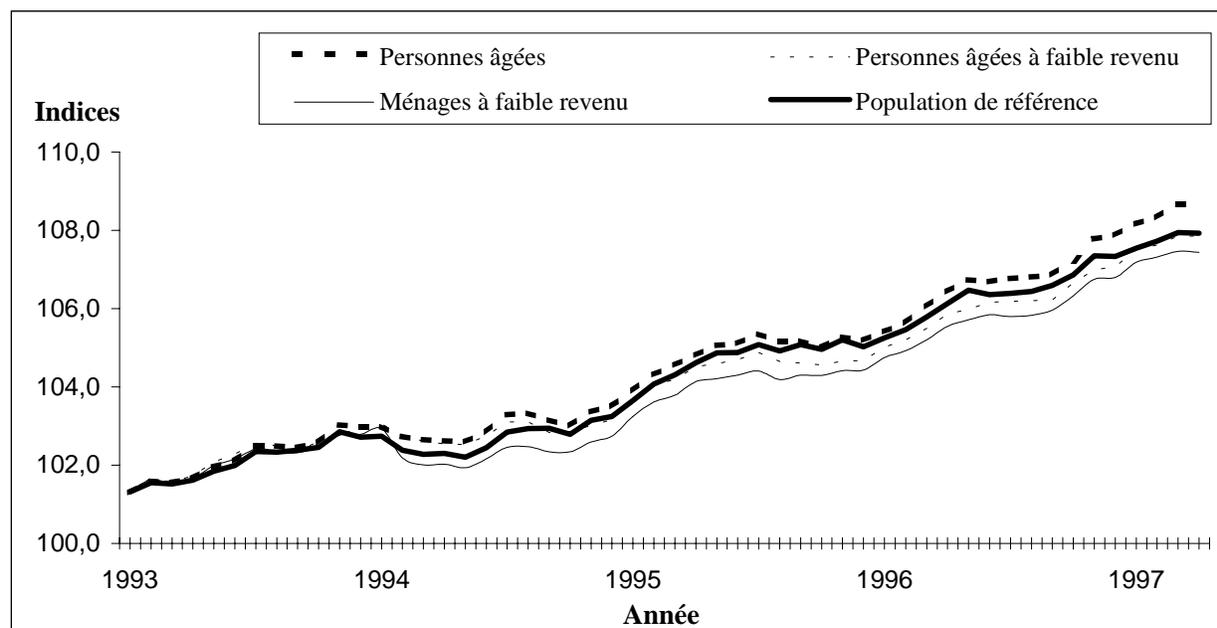
La progression de l'indice des ménages à faible revenu suit de très près celle de l'indice de la population de référence et elle lui est même le plus souvent inférieur, particulièrement depuis 1994. L'indice des personnes âgées à faible revenu suit le mouvement de l'indice de la population de référence encore de plus près que l'indice des ménages à faible revenu. En revanche, l'indice des personnes âgées affiche depuis 1994 l'augmentation mensuelle la plus élevée des quatre indices. Cet écart entre le mouvement de l'indice des personnes âgées et les trois autres indices, est principalement dû à la baisse des taux d'intérêt hypothécaire amorcée au cours de cette période. En effet, un grand nombre de personnes âgées ont leur hypothèque payée, ayant profité des faibles taux d'intérêt des années 1960 et 1970. Si bien que le groupe des personnes âgées dépense actuellement relativement moins que la population de référence, au titre des dépenses d'intérêt hypothécaire, soit un poids relatif de 0,93% contre 5,7%, respectivement. La population de référence dépense environ six fois plus en coût d'intérêt hypothécaire. Par conséquent, la conjugaison de la baisse récente des taux d'intérêt et d'une dépense en intérêt relativement faible résulte en un mouvement d'indice plus élevé pour les personnes âgées que pour la population de référence. En effet, dans le cas de cette dernière, la combinaison d'une pondération six fois plus importante associée à la dépense en intérêt et des taux d'intérêt hypothécaire qui enregistrent des hausses de prix moins importantes que le reste des composantes du panier, draine vers le bas l'indice d'ensemble.

D'autres différences appréciables sont apparues au niveau des agrégations inférieures pour chacun des indices d'ensemble, mais elles ont eu tendance à se contrebalancer, ce qui tend à induire un effet modérateur sur l'écart entre leur mouvement de prix respectif. Sur l'ensemble de la période, les prix des composantes principales «Transports» et «Loisirs, formation et lecture» ont le plus progressé alors que ceux de «Boissons alcoolisées et produits de tabac» ont le plus reculé (tableau A en annexe). Ce sont les pondérations au niveau des classes de base ou à un niveau intermédiaire comme les huit composantes principales, qui permettent d'analyser et d'expliquer les écarts des mouvements de prix entre les quatre indices analytiques compte tenu que leur construction repose sur les mêmes séries de prix.

Tableau 2 : Indices analytiques d'ensemble pour la population de référence, les ménages à faible revenu, les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées pour le Canada, indices non enchaînés 1993-1997, panier et prix de 1992, (1992=100)

Indices analytiques d'ensemble				
	Population de référence	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées
Moyenne annuelle				
1992	100,0	100,0	100,0	100,0
1993	102,1	102,1	102,2	102,2
1994	102,7	102,4	102,9	103,0
1995	104,7	104,1	104,5	104,9
1996	106,4	105,8	106,1	106,7
1997				
Janvier	107,5	107,2	107,5	108,2
Février	107,7	107,3	107,6	108,3
Mars	107,9	107,5	107,9	108,7
Avril	107,9	107,4	107,9	108,7

Graphique 1 : Indices d'ensemble pour la population de référence, les ménages à faible revenu, les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées pour le Canada, indices non enchaînés 1993-1997, panier et prix de 1992, (1992 =100)



3.2 Les pondérations des indices analytiques

Les pondérations de chacun des indices analytiques présentés dans cette étude sont exprimées en pourcentage de leur total respectif de dépenses en biens et services du panier visé par le calcul de l'IPC. Chaque ensemble de pondérations reflète la composition des dépenses du groupe ou sous-groupe auquel il s'adresse.

Pour la population de référence ainsi que pour chacun des sous-groupes, le poids de la dépense de base de toute composante représente la dépense réelle de cette composante dans la période de base. L'importance relative de tout item est son poids de dépense de base mis à jour par les changements de prix relatifs et est présentée comme un pourcentage du total des dépenses ajustées pour la population concernée (tableau B en annexe). C'est cette pondération qui détermine le degré d'influence exercé sur l'indice composite, par la variable de prix de la classe de base correspondante.

Les quatre séries de pondérations pour les huit composantes principales sont présentées dans le tableau 3. Le détail des pondérations au niveau des 182 classes de base se trouve en annexe au tableau C. Pour les deux tableaux, les pondérations sont exprimées en fonction des quantités et des prix de 1992.

Les dépenses moyennes par composantes principales, exprimées en chiffres absolus et illustrées également au tableau 3, démontrent pertinemment que même si certaines pondérations (part relative d'une composante principale par rapport à l'ensemble des dépenses) sont plus élevées pour les groupes particuliers, cela ne signifie pas pour autant une consommation à outrance à l'égard du poste en question. Dans le cas des ménages à faible revenu, la part relative des dépenses pour la composante principale «Boissons alcoolisées et produits du tabac» s'établit à 6,48% contre 5,47% pour la population de référence, soit 18,46% plus haut. En chiffres absolus, la dépense moyenne des ménages à faible revenu pour la composante principale «Boissons alcoolisées et produits du tabac» est de 1079,96\$ contre 1737,71\$ pour la population de référence, soit 37,85% moins élevée.

Toujours en chiffres absolus, les dépenses moyennes d'un ménage à faible revenu représentent seulement 52,5% des dépenses moyennes des ménages de la population de référence. Les dépenses moyennes des personnes âgées à faible revenu et celles des personnes âgées, quant à elles, représentent 42% et 63%, respectivement, des dépenses moyennes des ménages du groupe de référence.

Tableau 3 : Analyse comparative des dépenses moyennes totales et de la distribution des dépenses pour les huit composantes principales de l'IPC, la population de référence, les ménages à faible revenu, les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées, le panier et les prix de 1992

Composantes principales	Population de référence	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées
Dépenses moyennes (en dollars)	31 752	16 676	13 352	19 921
1 Aliments	5 735	4 354	3 498	3 762
2 Logement	8 735	5 291	5 194	6 293
3 Dépenses et équipement du ménage	3 290	1 563	1 182	1 969
4 Habillement et chaussures	2 168	796	525	1 025
5 Transports	5 471	1 800	1 103	3 259
6 Santé et soins personnels	1 384	720	680	993
7 Loisirs, formation et lecture	3 232	1 071	573	1 610
8 Boissons alcoolisées et produits du tabac	1 738	1 080	597	1 009
Parts relatives (en pourcentage)				
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
1 Aliments	18,1	26,1	26,2	18,9
2 Logement	27,5	31,7	38,9	31,6
Logement en location	7,2	18,0	18,2	9,5
Logement en propriété	15,9	9,5	14,1	15,7
Eau, combustible et électricité	4,5	4,9	6,6	6,4
3 Dépenses et équipement du ménage	10,4	9,4	8,9	9,9
4 Habillement et chaussures	6,8	4,8	3,9	5,1
5 Transports	17,2	10,8	8,3	16,4
Transport privé	15,9	9,4	6,7	14,9
Transport public	1,3	1,6	1,6	1,5
6 Santé et soins personnels	4,4	4,3	5,1	5,0
7 Loisirs, formation et lecture	10,2	6,4	4,3	8,1
Loisirs	8,1	4,8	3,4	6,8
Formation et lecture	2,1	1,8	0,9	1,3
8 Boissons alcoolisées et produits du tabac	5,5	6,5	4,5	5,1

Au niveau des classes de base, les jeux de pondérations relatifs aux trois groupes particuliers présentent des variations assez importantes par rapport aux pondérations de la population de référence. L'impact du changement de pondérations le plus important par rapport à l'indice de la population de référence est celui des personnes âgées à faible revenu avec un coefficient de variation des quantités de 75%. Le coefficient de variation quant au changement de pondérations pour le sous-groupe des ménages à faible revenu s'élève à 47% et dans le cas des personnes âgées à 45%. La comparaison du changement de pondérations entre les personnes âgées et les personnes âgées à faible revenu, quant à elle, rapporte un coefficient de variation des quantités s'élevant à 49%. Les personnes âgées représentent le sous-groupe pour lequel les différences entre les schémas de pondérations sont les moins importantes par rapport à la population de référence.

L'examen du tableau 3 révèle que les pondérations des groupes particuliers au niveau des huit composantes principales sont plus élevées que celles de la population de référence, pour trois des huit composantes, dans chacun des cas. Les pondérations des composantes de l'alimentation et du logement présentent des différences substantielles, ce qui est cohérent avec la définition des seuils de faible revenu appliquée aux ménages à faible revenu et aux personnes âgées à faible revenu. La part des dépenses alimentaires dans l'ensemble des dépenses est plus importante pour les ménages à faible revenu (26,1%) et les personnes âgées à faible revenu (26,2%) que pour la population de référence (18%). Pour les personnes âgées, cette part est plus élevée mais dans une moindre mesure avec 18,9% contre 18% pour la population de référence. Par contre, les pondérations de la composante de l'habitation sont beaucoup plus élevées pour les ménages à faible revenu (31,7%), les personnes âgées à faible revenu (38,9%) et les personnes âgées (31,6%) par rapport à celles de la population de référence (27,5%). L'importance relative des sous-agrégats n'est toutefois pas la même pour chacun des groupes, particulièrement au titre du poste de logement en location. Les ménages à faible revenu ainsi que les personnes âgées à faible revenu enregistrent, pour le logement en location, des poids respectifs de 18% et 18,2% comparativement à 7,2% pour la population de référence. Quant aux personnes âgées, elles enregistrent un poids de 9,5% pour la composante du logement en location. Ceci traduit des pondérations plus élevées de 150% pour les ménages à faible revenu, de 153% pour les personnes âgées à faible revenu et 32% pour les personnes âgées par rapport à la pondération de la population de référence pour le sous-agrégat «logement en location».

Bien que les différences de poids, entre chaque groupe particulier et la population de référence, soient significatives, l'étude des mouvements des indices respectifs donnés au tableau 2 permet de constater que les indices ne diffèrent toutefois pas de façon importante. Cette résultante est due en partie aux nombreux rapports entre les prix relatifs et les pondérations qui existent simultanément et qui tendent donc à se contrebalancer.

4. Conclusion

Les études précédentes effectuées par Statistique Canada, portant sur des sous-groupes de la population de référence de l'IPC, ont toujours démontré qu'un indice des prix à la consommation établi pour un sous-groupe quelconque, ne diffère pas sensiblement de l'indice de la population de référence.

Les conclusions de la présente étude s'inscrivent dans la même lignée. Ces résultats peuvent paraître étonnants, surtout lorsque les différences de poids entre les groupes particuliers et la population de référence sont significatives. Les relations simultanées entre les prix relatifs et les pondérations expliquent en partie ce phénomène. Les séries de prix des composantes utilisées pour produire les indices des groupes particuliers sont aussi les mêmes que celles de la population de référence. Ces séries de prix tiennent compte de la répartition régionale de la population de référence et pas forcément de celles des sous-groupes. En effet, les prix observés reposent sur les biens et services habituellement achetés par la population de référence. Ces prix peuvent ne pas représenter ceux expérimentés par les groupes particuliers. Ces derniers achètent fort probablement des produits différents, en quantités différentes, dans des points de ventes différents, n'ayant pas les mêmes facilités d'accès. Toutefois, les prix tendent à suivre la même tendance, ce qui devrait conduire à des prix relatifs qui ne changent pas de façon considérable d'un groupe à l'autre, même si une collecte de prix prouvait qu'il existe effectivement une différence entre les niveaux de prix affectant les points de vente fréquentés respectivement par les différents groupes de consommateurs.

Bibliographie

Amble, Nathan et Ken Stewart (1994), «Experimental price index for elderly consumers», *Monthly Labor Review*, volume 117, n° 5, mai, pp. 11-16.

Hannett, K. et H. Scobie (1986), «IPC pour les personnes âgées à faible revenu», *Prix à la consommation et indices des prix*, n° 62-010 au catalogue, Statistique Canada, janvier-mars 1986, pp. 1-38.

Statistique Canada (1980 à 1989), «Un indice des prix à la consommation pour les familles et les personnes seules à faible revenu», *Prix à la consommation et indices des prix*, n° 62-010 au catalogue, supplément au numéro de janvier-mars, Ottawa.

Statistique Canada (1994), *Dépenses alimentaires des familles au Canada en 1992*, n° 62-554 au catalogue, Ottawa, p. 113.

Statistique Canada (1994), *Dépenses des familles au Canada en 1992*, n° 62-555 au catalogue, Ottawa, p. 201.

Statistique Canada (1995), *Document de référence de l'indice des prix à la consommation : Mise à jour fondée sur les dépenses de 1992*, n° 62-553 au catalogue, Ottawa, p. 127.

Statistique Canada (1996), *Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation*, n° 62-557-XPB au catalogue, Ottawa, p. 17.

Statistique Canada (1997), *Seuils de faible revenu (SFR)*, n° 13-551-XPB au catalogue, Ottawa, p. 23.

Turvey, Ralph (1989), «*Consumer price indices*», International Labour Office, Genève, p. 186.

ANNEXES

Tableau A

Indices d'ensemble et pour les huit composantes principales de l'IPC : population de référence, ménages à faible revenu, personnes âgées à faible revenu et personnes âgées, Canada, indices non enchaînés 1993-1997, panier et prix de 1992, (1992=100)

	Ensemble				Aliments				Logement			
	Population de référence	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées	Population de référence	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées	Population de référence	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées
Moyenne annuelle												
1992	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1993	102,1	102,1	102,2	102,2	101,9	101,9	102,0	102,0	102,6	102,6	102,8	102,7
1994	102,7	102,4	102,9	103,0	102,4	102,5	102,5	102,5	103,4	104,0	104,2	104,1
1995	104,7	104,1	104,5	104,9	104,7	104,9	104,9	104,8	104,7	105,0	105,0	104,6
1996	106,4	105,8	106,1	106,7	106,2	106,2	106,2	106,1	104,9	105,9	106,0	105,3
1997												
Janvier	107,5	107,2	107,5	108,2	107,5	107,5	107,6	107,5	105,3	106,8	107,3	106,7
Février	107,7	107,3	107,6	108,3	107,7	107,7	107,7	107,7	105,3	106,9	107,4	106,8
Mars	107,9	107,5	107,9	108,7	107,6	107,7	107,6	107,6	105,3	106,9	107,5	106,9
Avril	107,9	107,4	107,9	108,7	107,4	107,4	107,4	107,4	105,2	106,9	107,5	106,9

Tableau A

**Indices d'ensemble et pour les huit composantes principales de l'IPC : population de référence, ménages à faible revenu, personnes âgées à faible revenu et personnes âgées, Canada, indices non enchaînés 1993-1997, panier et prix de 1992, (1992=100)
(Suite)**

	Dépenses et équipement du ménage				Habilleme nt et chaussures				Transports			
	Population de référence	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées	Population de référence	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées	Population de référence	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées
Moyenne annuelle												
1992	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1993	100,7	100,6	100,7	100,6	100,9	101,0	100,6	100,6	102,9	103,0	102,8	103,0
1994	100,9	100,6	100,6	100,6	101,4	101,7	101,4	101,2	107,1	106,8	106,3	107,4
1995	102,6	102,3	102,3	102,3	100,5	100,7	101,0	100,6	112,1	111,5	110,8	112,4
1996	104,8	105,0	105,3	104,9	100,1	100,6	101,0	100,3	116,5	116,0	115,2	116,8
1997												
Janvier	106,0	106,6	107,2	106,2	99,2	100,1	100,7	99,6	120,2	119,9	119,2	120,8
Février	105,9	106,3	107,0	106,1	100,3	100,9	101,6	100,7	120,0	119,7	118,8	120,4
Mars	106,3	106,7	107,3	106,5	101,5	102,0	103,3	102,3	120,1	119,9	119,2	120,7
Avril	106,3	106,6	107,1	106,4	102,6	103,2	104,0	103,1	119,7	119,5	118,8	120,3

Tableau A

Indices d'ensemble et pour les huit composantes principales de l'IPC : population de référence, ménages à faible revenu, personnes âgées à faible revenu et personnes âgées, Canada, indices non enchaînés 1993-1997, panier et prix de 1992, (1992=100)
(Fin)

	Santé et soins personnels				Loisirs, formation et lecture				Boissons alcoolisées et produits du tabac			
	Population de référence	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées	Population de référence	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées	Population de référence	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées
Moyenne annuelle												
1992	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1993	102,6	102,7	102,5	102,6	102,0	102,5	102,4	101,8	101,5	101,4	101,5	101,5
1994	103,3	103,1	103,5	103,6	105,1	105,9	106,2	105,1	85,9	85,5	88,4	86,7
1995	103,1	102,7	103,5	103,7	108,2	109,1	111,0	109,4	85,9	85,6	88,4	86,5
1996	103,6	103,2	104,2	104,4	110,7	111,9	113,9	112,2	87,6	87,3	90,1	88,1
1997												
Janvier	104,4	103,9	104,8	105,0	110,6	112,8	112,9	110,9	89,4	89,1	91,9	89,9
Février	104,8	104,3	105,0	105,3	111,4	113,3	113,9	112,3	89,7	89,4	92,2	90,2
Mars	104,8	104,4	105,1	105,4	112,1	114,0	115,6	114,1	89,8	89,5	92,3	90,3
Avril	105,7	105,0	105,9	106,3	112,3	114,0	116,0	114,4	89,8	89,5	92,3	90,3

Tableau B

Ajustement des dépenses par les changements de prix relatifs

Composantes principales		Population de référence moyenne de 1992	Changement des prix relatifs pour 1996	Nouvelles parts relatives	Nouvelles parts relatives ajustées (1996)
Parts relatives (en pourcentage)					
Ensemble		100,0		106,4	100,0
1	Aliments	18,06	1,06	19,17	18,03
2	Logement	27,51	1,05	28,86	27,13
3	Dépenses et équipement du ménage	10,36	1,05	10,86	10,21
4	Habillement et chaussures	6,83	1,00	6,83	6,42
5	Transports	17,23	1,16	20,07	18,87
6	Santé et soins personnels	4,36	1,04	4,52	4,25
7	Loisirs, formation et lecture	10,18	1,11	11,27	10,60
8	Boissons alcoolisées et produits du tabac	5,47	0,88	4,79	4,50

Tableau C

**Distribution des dépenses de l'indice des prix à la consommation pour le Canada :
IPC pour la population de référence (officiel), les ménages à faible revenu,
les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées, en prix de 1992**

	IPC officiel	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées
1 Bœuf frais ou congelé	1,03	1,60	1,68	1,27
2 Porc frais ou congelé	0,33	0,49	0,58	0,38
3 Autres viandes fraîches ou congelées (sauf la volaille)	0,12	0,17	0,27	0,17
4 Poulet frais ou congelé	0,48	0,72	0,79	0,51
5 Autre volaille fraîche ou congelée	0,11	0,14	0,20	0,16
6 Jambon et bacon	0,31	0,44	0,53	0,41
7 Autres viandes traitées	0,62	0,93	0,89	0,65
8 Poisson frais ou congelé (incluant les portions et les bâtonnets de poisson)	0,20	0,33	0,41	0,31
9 Poisson en boîte et autrement conservé	0,10	0,14	0,20	0,15
10 Autres produits de la mer	0,12	0,16	0,11	0,10
11 Lait frais	0,73	1,27	1,22	0,85
12 Beurre	0,13	0,19	0,26	0,19
13 Fromage	0,61	0,84	0,86	0,62
14 Crème glacée et produits connexes	0,15	0,22	0,25	0,18
15 Autres produits laitiers	0,24	0,36	0,50	0,35
16 Œufs	0,16	0,30	0,31	0,21
17 Pains et petits pains	0,60	0,96	1,06	0,73
18 Biscuits	0,30	0,44	0,57	0,40
19 Autres produits de boulangerie	0,34	0,51	0,69	0,47
20 Riz (y compris les mélanges)	0,07	0,12	0,11	0,08
21 Céréales de table et autres produits céréaliers	0,35	0,51	0,51	0,37
22 Pâtes alimentaires	0,14	0,21	0,13	0,09
23 Farine et autres mélanges à base de farine	0,09	0,16	0,22	0,13
24 Pommes	0,17	0,27	0,25	0,17
25 Oranges	0,13	0,21	0,27	0,17
26 Bananes	0,13	0,22	0,30	0,20
27 Autres fruits frais	0,37	0,55	0,82	0,57
28 Jus de fruits	0,35	0,52	0,52	0,37
29 Autres fruits en conserve et préparations à base de fruits	0,18	0,28	0,44	0,31
30 Noix	0,07	0,10	0,14	0,10
31 Pommes de terre	0,12	0,22	0,27	0,18
32 Tomates	0,12	0,19	0,22	0,18
33 Laitue	0,09	0,13	0,15	0,11
34 Autres légumes frais	0,54	0,83	0,96	0,68
35 Légumes congelés et déshydratés	0,11	0,17	0,14	0,09
36 Légumes en conserve et autres préparations à base de légumes	0,22	0,34	0,36	0,25
37 Sucre et sirop	0,09	0,16	0,18	0,14
38 Confiserie	0,28	0,37	0,39	0,30
39 Margarine	0,11	0,18	0,24	0,17
40 Autres huiles et matières grasses comestibles	0,07	0,11	0,15	0,09

Tableau C

**Distribution des dépenses de l'indice des prix à la consommation pour le Canada :
IPC pour la population de référence (officiel), les ménages à faible revenu,
les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées, en prix de 1992 (suite)**

	IPC officiel	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées	
41	Café	0,17	0,28	0,34	0,23
42	Thé	0,06	0,11	0,16	0,11
43	Condiments, épices et vinaigres	0,37	0,51	0,66	0,37
44	Soupe	0,16	0,25	0,34	0,22
45	Aliments pour bébés et enfants	0,08	0,16	0,00	0,01
46	Préparations alimentaires précuites et congelées	0,17	0,24	0,33	0,20
47	Toutes autres préparations alimentaires	0,54	0,81	0,70	0,48
48	Boissons non alcoolisées	0,59	0,81	0,68	0,51
49	Aliments achetés de restaurants à service aux tables	3,19	3,15	3,27	2,58
50	Aliments achetés de restaurants à service rapide ou de comptoirs de mets à emporter	1,43	1,51	0,78	0,71
51	Aliments achetés de cafétérias ou d'autres restaurants	0,85	0,81	0,79	0,59
52	Loyer	6,98	17,58	17,60	9,12
53	Primes d'assurance de locataire	0,11	0,19	0,32	0,18
54	Entretien, réparations et autres dépenses de locataire	0,11	0,18	0,27	0,18
55	Coût d'intérêt hypothécaire	5,70	2,13	0,28	0,93
56	Coût de remplacement	3,53	2,74	4,93	5,32
57	Impôts fonciers (incluant les frais spéciaux)	3,08	2,51	5,32	4,82
58	Primes d'assurance de propriétaire	0,84	0,59	1,11	1,14
59	Entretien et réparations par le propriétaire	1,47	0,89	1,81	2,28
60	Autres dépenses pour le logement en propriété	1,23	0,63	0,66	1,20
61	Électricité	2,67	3,07	3,82	3,66
62	Eau	0,42	0,39	0,56	0,53
63	Gaz	0,79	0,80	1,00	1,09
64	Mazout et autres combustibles	0,57	0,63	1,21	1,13
65	Services téléphoniques	1,94	2,47	2,61	2,25
66	Services postaux et autres services de communication	0,16	0,17	0,23	0,23
67	Soins pour enfants	0,81	0,44	0,00	0,00
68	Services d'aide familiale	0,25	0,09	0,31	0,52
69	Détersifs et savons	0,38	0,49	0,41	0,38
70	Autres produits chimiques ménagers	0,40	0,49	0,43	0,40
71	Articles en papier	0,63	0,74	0,80	0,75
72	Articles en plastique et en papier d'aluminium	0,16	0,18	0,15	0,16
73	Nourriture et articles pour animaux domestiques	0,48	0,45	0,48	0,37
74	Semences, plantes et fleurs coupées	0,28	0,14	0,24	0,27
75	Autres produits horticoles	0,08	0,04	0,06	0,11
76	Autres articles ménagers	0,21	0,20	0,16	0,18
77	Autres services ménagers	0,30	0,17	0,28	0,39
78	Meubles rembourrés	0,48	0,41	0,36	0,39
79	Meubles en bois	0,58	0,52	0,19	0,43
80	Autres meubles	0,46	0,30	0,24	0,35
81	Cache-fenêtres	0,21	0,13	0,16	0,24
82	Literie et autres articles ménagers en matière textile	0,32	0,25	0,17	0,26
83	Tapis et carpettes	0,07	0,07	0,08	0,08

Tableau C

Distribution des dépenses de l'indice des prix à la consommation pour le Canada : IPC pour la population de référence (officiel), les ménages à faible revenu, les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées, en prix de 1992 (suite)

	IPC officiel	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées
84 Appareils pour cuire les aliments	0,18	0,17	0,11	0,17
85 Articles de climatisation et de réfrigération	0,24	0,25	0,31	0,31
86 Appareils de blanchissage et lave-vaisselle	0,19	0,20	0,14	0,16
87 Autres appareils ménagers	0,22	0,23	0,23	0,27
88 Ustensiles de cuisine	0,10	0,11	0,08	0,07
89 Couverts et articles de table	0,09	0,07	0,03	0,05
90 Outils ménagers et de jardinage	0,46	0,27	0,14	0,38
91 Autre équipement ménager	0,36	0,25	0,15	0,28
92 Services relatifs à l'équipement du ménage	0,31	0,26	0,32	0,43
93 Manteaux et vestes pour femmes	0,37	0,29	0,44	0,47
94 Robes pour femmes	0,30	0,21	0,36	0,37
95 Tailleurs, jupes et pantalons pour femmes	0,62	0,37	0,34	0,47
96 Chemisiers, chandails et autres corsages pour femmes	0,51	0,33	0,31	0,43
97 Vêtements de sport pour femmes	0,14	0,06	0,04	0,08
98 Sous-vêtements, vêtements de nuit et bas pour femmes	0,47	0,36	0,42	0,44
99 Manteaux et vestes pour hommes	0,24	0,16	0,10	0,20
100 Complots et vestons sport pour hommes	0,30	0,13	0,15	0,25
101 Pantalons pour hommes	0,36	0,22	0,10	0,22
102 Chemises et chandails pour hommes	0,41	0,21	0,11	0,23
103 Vêtements de sport pour hommes	0,10	0,04	0,01	0,04
104 Sous-vêtements, vêtements de nuit et bas pour hommes	0,16	0,11	0,08	0,13
105 Vêtements de dessus pour enfants	0,08	0,10	0,00	0,00
106 Pantalons et robes pour enfants	0,20	0,24	0,00	0,00
107 Chandails, chemises et blouses pour enfants	0,09	0,09	0,00	0,00
108 Vêtements de sport pour enfants	0,05	0,04	0,00	0,00
109 Sous-vêtements, vêtements de nuit et bas pour enfants	0,09	0,12	0,00	0,00
110 Chaussures pour femmes (excluant celles d'athlétisme)	0,35	0,30	0,45	0,41
111 Chaussures pour hommes (excluant celles d'athlétisme)	0,25	0,17	0,12	0,19
112 Chaussures pour enfants (excluant celles d'athlétisme)	0,09	0,10	0,00	0,00
113 Chaussures d'athlétisme	0,24	0,18	0,04	0,09
114 Accessoires de cuir	0,16	0,10	0,09	0,12
115 Montres	0,08	0,04	0,03	0,07
116 Bijoux	0,32	0,15	0,06	0,23
117 Autres accessoires	0,21	0,12	0,08	0,09
118 Tissus pour vêtements et menus articles	0,15	0,10	0,13	0,16
119 Services de blanchissage	0,15	0,35	0,25	0,14
120 Services de nettoyage à sec	0,24	0,13	0,16	0,20
121 Autres services vestimentaires	0,10	0,05	0,06	0,10
122 Achat d'automobiles	4,52	2,36	1,64	5,03
123 Achat de camions et fourgonnettes	1,98	0,91	0,17	1,42
124 Location de véhicules automobiles	0,42	0,10	0,09	0,19
125 Essence	3,78	2,33	1,77	3,34

**Distribution des dépenses de l'indice des prix à la consommation pour le Canada :
IPC pour la population de référence (officiel), les ménages à faible revenu,
les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées, en prix de 1992 (suite)**

	IPC officiel	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées
126 Pièces et matériel pour véhicules automobiles	0,78	0,53	0,40	0,61
127 Services de réparation et d'entretien pour véhicules automobiles	1,32	0,86	0,75	1,24
128 Primes d'assurance de véhicules automobiles	2,51	1,87	1,53	2,52
129 Frais d'immatriculation de véhicules automobiles	0,28	0,25	0,20	0,29
130 Permis de conduire	0,09	0,09	0,07	0,08
131 Frais de stationnement	0,15	0,06	0,01	0,08
132 Toutes autres dépenses d'utilisation des véhicules automobiles	0,09	0,07	0,03	0,07
133 Transport urbain en autobus et métro	0,39	0,76	0,55	0,29
134 Taxi et autres transports locaux et de banlieue	0,14	0,27	0,49	0,27
135 Transport aérien	0,65	0,41	0,44	0,78
136 Transport par train, autobus et autres transports interurbains	0,10	0,13	0,12	0,15
137 Médicaments prescrits	0,39	0,59	0,76	0,61
138 Médicaments non prescrits	0,22	0,23	0,30	0,28
139 Autres articles pour soins de santé	0,08	0,09	0,18	0,16
140 Soins des yeux	0,33	0,32	0,51	0,43
141 Soins dentaires	0,57	0,45	0,60	0,74
142 Autres services de soins de santé	0,18	0,12	0,19	0,17
143 Savon pour usage personnel	0,11	0,13	0,11	0,12
144 Produits de toilette et produits de beauté	1,03	0,91	0,61	0,72
145 Produits d'hygiène buccale	0,15	0,18	0,19	0,16
146 Autres articles et accessoires de soins personnels	0,37	0,50	0,15	0,16
147 Services de soins personnels	0,94	0,88	1,48	1,44
148 Matériel de sport et d'athlétisme	0,43	0,17	0,02	0,09
149 Jouets, jeux et matériel pour passe-temps	0,42	0,38	0,17	0,22
150 Matériel et fournitures informatiques	0,45	0,24	0,00	0,10
151 Matériel photographique	0,06	0,03	0,01	0,02
152 Services et fournitures photographiques	0,33	0,24	0,12	0,21
153 Autres matériel et services de loisirs	0,19	0,09	0,01	0,06
154 Achat de véhicules de loisirs	0,76	0,18	0,12	0,77
155 Carburant, pièces et fournitures pour véhicules de loisirs	0,17	0,05	0,01	0,13
156 Assurance, permis et autres services pour véhicules de loisirs	0,18	0,05	0,01	0,15
157 Matériel audio	0,27	0,20	0,05	0,12
158 Bandes audio et disques audionumériques	0,35	0,21	0,04	0,12
159 Matériel vidéo	0,48	0,46	0,30	0,51
160 Location de vidéocassettes et de vidéodisques	0,25	0,20	0,01	0,06
161 Achat de vidéocassettes et de vidéodisques	0,11	0,08	0,02	0,08
162 Autres services et matériel de divertissement au foyer	0,09	0,10	0,08	0,08
163 Hôtels et motels	0,57	0,27	0,49	0,65
164 Autre hébergement pour voyageurs	0,43	0,18	0,10	0,37
165 Voyages organisés	0,66	0,24	0,46	1,24
166 Spectacles (sauf la câblodistribution)	0,48	0,26	0,16	0,31
167 Câblodistribution (incluant la télévision payante)	0,57	0,70	0,84	0,76
168 Utilisation d'installations et de services de loisirs	0,84	0,41	0,40	0,75
169 Frais de scolarité	0,86	0,80	0,01	0,23

**Distribution des dépenses de l'indice des prix à la consommation pour le Canada :
IPC pour la population de référence (officiel), les ménages à faible revenu,
les personnes âgées à faible revenu et les personnes âgées, en prix de 1992 (fin)**

	IPC officiel	Ménages à faible revenu	Personnes âgées à faible revenu	Personnes âgées
170 Manuels et fournitures scolaires	0,29	0,30	0,00	0,05
171 Autres leçons, cours et services éducatifs	0,21	0,07	0,02	0,04
172 Journaux	0,31	0,32	0,58	0,56
173 Revues et périodiques	0,20	0,16	0,16	0,23
174 Livres (sauf les manuels scolaires) et autres imprimés	0,23	0,14	0,08	0,15
175 Bière servie dans les débits de boisson	0,57	0,73	0,26	0,30
176 Vin servi dans les débits de boisson	0,18	0,09	0,08	0,13
177 Spiritueux servis dans les débits de boisson	0,22	0,24	0,02	0,15
178 Bière achetée au magasin	0,99	1,41	0,99	0,74
179 Vin acheté au magasin	0,47	0,41	0,41	0,50
180 Spiritueux achetés au magasin	0,54	0,58	0,96	1,03
181 Cigarettes	2,18	2,34	1,24	1,84
182 Autres produits du tabac et articles pour fumeurs	0,33	0,79	0,51	0,38